

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****LAMITRODE 44C****Électrode octopolaire pour système
implantable de neurostimulation médullaire****Avis de radiation****LPPR****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 20 janvier 2026**

Faisant suite à l'examen du 20 janvier 2026, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 20 janvier 2026

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société ABBOTT MEDICAL FRANCE (France) informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références de DM détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3433834	Neurostimulateur médullaire, l'électrode, ABBOTT, GENESIS. Electrode percutanée, ou semi-chirurgicale ou chirurgicale, quadripolaire ou octopolaire. La prise en charge est assurée pour les neurostimulateurs médullaires implantables rechargeables ou non rechargeables de la société ABBOTT MEDICAL France en conformité avec la compatibilité établie par le fabricant	ref 3245

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

LAMITRODE 44C, 20 janvier 2026Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr